

Étude CBD

Analyse d'échantillons de produits à base de CBD en vente libre : 8 produits sur 10 ont une composition différente de celle indiquée sur l'étiquetage

Résultats de l'étude Cannabidiol (CBD) : analyse de produits « CBD non pharmaceutiques » disponibles en France de C. Chevallier, L. Charuel, C. Richeval, L. Chaouachi, L. Del Valle, C. Eiden, J.-M. Gaulier et A. Batisse

Cette étude menée entre 2022 et 2023 par trois centres d'addictovigilance (Paris, Lyon, Montpellier), en partenariat avec le laboratoire de Toxicologie du CHU de Lille et Drogues Info Service et soutenue par la MILDECA, a analysé la composition des produits à base de CBD (hors médicaments) en vente libre et leur conformité avec leur étiquetage.

L'étude éclaire l'état du marché des produits à base de CBD en France, alors que les données du Baromètre 2022 de Santé publique France révèlent que 10% des Français en ont consommé dans l'année. Elle ne se substitue toutefois aucunement aux opérations de contrôle qui sont menées par les autorités et qui peuvent aboutir à des suspensions de mises sur le marché ainsi qu'à des retraits-rappels de produits (<https://rappel.conso.gouv.fr>). C'est le cas notamment pour les produits alimentaires :

- dès lors que la présence de CBD est non conforme à la réglementation, dans la mesure où cette substance est catégorisée comme un nouvel aliment non autorisé à ce jour par la Commission européenne ;
- et/ou lorsque les modalités de consommation de ces denrées conduisent à exposer le consommateur à une dose de $\Delta 9$ -THC supérieure à la dose de référence aiguë définie par l'EFSA (1 $\mu\text{g}/\text{kg}$ de poids corporel).

Les principaux résultats de cette étude indiquent que :

1. **Seul un échantillon sur deux (46%) présente un étiquetage de la composition.** Pour les échantillons avec étiquette, **81% des produits analysés ont des teneurs en CBD différentes de celles indiquées sur l'étiquetage.**
2. **Le taux médian de CBD se situe autour de 4%. 69% des échantillons analysés ont une concentration en CBD inférieure à celle indiquée sur l'étiquette ;** 4 analyses révèlent une présence quasiment nulle de CBD. Ces écarts sont constatés dans toutes les filières d'achat : vente en ligne, boutique CBD, pharmacie d'officine, bureau de tabac.
3. **87% des produits analysés ont une teneur en $\Delta 9$ -THC inférieure à 0,3%.** La teneur en $\Delta 9$ -THC la plus élevée dosée dans les produits analysés ne dépasse pas 1,2%. Pour les denrées alimentaires, il convient de rappeler qu'une teneur en $\Delta 9$ -THC inférieure à 0,3% ne préjuge pas que le produit ne présente pas de risque pour le consommateur. 6% des échantillons contiennent des néocannabinoïdes, tels que HHC, $\Delta 8$ -THC et H4-CBD, alors même qu'ils n'étaient pas mentionnés sur l'étiquetage. Dans ce contexte, le consommateur se retrouve à consommer une substance psychoactive à son insu. C'est sur la seconde période d'achat (2023) qu'ils sont plus particulièrement retrouvés.
4. Aucune autre substance psychoactive ou de coupe (xénobiotique) n'est retrouvée en dehors des phytocannabinoïdes naturels ou d'hémisynthèse.
5. **L'étude de marché sur 33 sites de vente en ligne met en évidence que de nombreux vendeurs ne respectent pas la réglementation.** D'une part, ces derniers ont développé et mettent sur le marché de nombreux produits alimentaires à base de CBD alors même qu'il s'agit d'un nouvel aliment et qu'aucun produit présent sur le marché ne bénéficie d'une autorisation au sein de l'Union européenne et, d'autre part, pour les produits à inhaler et les produits cosmétiques, les vendeurs allèguent des vertus thérapeutiques de leurs produits.

Méthode :

Après une étude de marché du CBD dans 3 régions françaises, un achat aléatoire a été réalisé sur l'ensemble des boutiques référencées en englobant la majorité des types de produits disponibles : fleurs, résine, wax, E-liquide, produits alimentaires ou cosmétiques. Une analyse toxicologique à la fois qualitative et quantitative, ciblée ($\Delta 9$ -THC, $\Delta 8$ -THC, CBD, CBN, THCA, CBDA, HHC et H4-CBD) et non ciblée (autres xénobiotiques dont les nouveaux produits de synthèse) a été réalisée par différentes techniques de chromatographies liquides (CL-SM/SM et CL-SMHR).

Au total, 223 échantillons de CBD ont été collectés sur 2 périodes d'achat distinctes (juillet 2022 et avril 2023) et analysés. Les produits achetés étaient majoritairement à inhaler (85% : fleur, pollen, résine, crumble, wax, POD, E-liquide), mais aussi à ingérer (14% : bonbons, sucette, gélule) ou à appliquer en topiques (1% : crèmes cosmétiques). Les filières d'achat étaient des shops en ligne (66%), des boutiques spécialisées de CBD (15%), des bureaux de tabac (11%), des pharmacies d'officine (4%) ou des boutiques de vapotage (4%).